

Bachelor en Sciences et ingénierie - Filières agricole et agroalimentaire durables



Niveau d'étude visé
BAC +3



Diplôme
Autres dipl.
nationaux niv.
form. bac+3



Domaine(s) d'étude
Agroalimentaire,
Agronomie,
Agriculture,
Alimentation,
Biologie -
Biochimie,
Biologie et
Environnement,
Biosciences
végétales,
Élevage, Élevage
et productions
animales



Accessible en
Formation
continue,
Formation
initiale,
Formation en
apprentissage



Établissements
INP - Ecole
d'Ingénieurs de
Purpan

Présentation

L'Agro-Bachelor est un diplôme délivré par l'École d'Ingénieurs de PURPAN certifiant un programme de 3 ans d'études (180 ECTS) permettant une **insertion professionnelle rapide** et offrant la **possibilité de poursuite d'études**. Il confère le **grade de licence**.

La possibilité de dessiner un cursus sur 3 ans permet aux étudiant(e)s du cursus Agro-Bachelor, l'apprentissage progressif des diverses dimensions qui fondent la complexité du monde professionnel.

Destinés à la découverte et au développement du sens de l'observation, les stages conduisent progressivement l'étudiant(e) à exercer son esprit d'analyse et sa capacité de synthèse, pour proposer des solutions en cohérence avec les situations professionnelles qu'il rencontrera.

Les **deux premières années** de la formation sont communes. Les étudiant(e)s y abordent les **sciences du vivant** pour comprendre les **filières agri-agro-alimentaires** et développent un esprit d'analyse critique.

Ce socle intègre des temps de **stages** en entreprise en France, puis en pays anglophone.

Au terme de ces deux années, les étudiant(e)s choisissent leur **parcours de spécialisation pour la 3^e année**.

3 parcours de spécialisation en apprentissage sont proposés :

- **Parcours FPSC** : Gestion de la production et des chaînes d'approvisionnement en industrie agroalimentaire (*Campus de Toulouse*)
- **Parcours A&E-MTA** : Agriculture et Environnement option Métiers de la Transition Agroécologique (*Campus de Toulouse*)
- **Parcours A&E-MCE** : Agriculture et Environnement Métiers du Conseil en Élevage ( *campus de Bernussou*)

Objectifs

L'objectif du diplôme est de certifier de futur(e)s collaboratrices et collaborateurs capables de piloter des projets et encadrer des équipes pour les entreprises des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Savoir-faire et compétences

- Mobiliser ses savoirs en sciences fondamentales, appliquées, sociales et humaines.
- Recueillir, interpréter des données et développer un sens critique dans les filières agricoles et agroalimentaires.
- S'intégrer et mener des projets au sein d'une équipe en tenant compte de la QHSE/RSE.
- Savoir communiquer et se tenir informé(e) par de la veille documentaire pour transmettre.

Taux de réussite

Taux de réussite aux examens (promotion 2022/2023) : **87%**

Admission

Conditions d'admission

Pour intégrer la 1^{re} année, l'inscription se fait sur Parcoursup :

[!\[\]\(6059a5aa8b4ca7bb793408023d6c6e42_img.jpg\) Découvrir la fiche Parcoursup Agro-Bachelor](#)

BAC GÉNÉRAL

- Spécialités à choisir en Première (minimum 2 scientifiques)
- Spécialités à choisir en Terminale (minimum 1 scientifique)

BAC STAV, STL, STI2D

BAC PRO CGEA

La demande d'inscription en 2^e ou 3^e année se fait via une demande de dossier auprès du service admission

(à partir de janvier). L'admission est possible si vous disposez respectivement de 60 ECTS ou 120 ECTS obtenus via une formation à contenu scientifique, biologique, agronomique et/ou agricole (BUT, BTS, Licence, BUT, ...). Pour plus d'informations, nous vous remercions de bien vouloir contacter le service des admissions à l'adresse admissions@purpan.fr

Aménagements spécifiques

Les artistes et sportives/sportifs de haut niveau peuvent bénéficier d'un parcours aménagé.

Concernant les personnes en situation de handicap, l'École dispose de mesures d'accompagnement dédiées :

- Aménagement des cursus et des examens
- Accessibilité du campus (cf. annexe)
- Sensibilisation des personnels
- Mise en place de procédures d'évacuation des personnes en situation de handicap
- Sensibilisation des associations étudiantes et de leurs élus à l'accessibilité et à l'inclusion
- Démarche RSE incluant les enjeux « Égalité des chances et diversité », « Écoute des besoins et satisfaction des apprenants » et « Insertion professionnelle & employabilité des apprenants »
- Registre d'accessibilité consultable à l'accueil

Deux référents handicap sont présents sur le campus afin de fluidifier et d'articuler cet accompagnement. [!\[\]\(291e070cef6c4d5e78fefe4696ef53be_img.jpg\) Plus d'informations](#)

Et après...

Poursuite d'études

Ce diplôme permet aux étudiant(e)s une insertion professionnelle facilitée mais ils peuvent également continuer les études après en poursuivant sur un Master dans le même domaine d'études.

Insertion professionnelle

Indicateurs sur le nombre d'apprenti(e)s formé(e)s (promotion 2022/2023) :

Nombre d'apprentis : **43**

Taux de réussite aux examens : **87%**

Taux de poursuite d'études : **62%**

Taux d'insertion professionnelle dans l'emploi en sortie de formation : **36%**

Taux de rupture sèche : **4,88%**

Taux de rupture avec changement d'entreprise : **2,44%**

La filière agroalimentaire propose une très grande diversité de métiers :

55% Production

17% Marketing/Commerce

15% Logistique

13% Autres

[🔗 Découvrir des témoignages de diplômés](#)

Contact(s)

Autres contacts

Anne CALMON, responsable de la formation Agro-Bachelor :

[🔗 anne.calmon@purpan.fr](mailto:anne.calmon@purpan.fr)

Coraline NANCHE, directrice des formations par alternance et contenue : [🔗 coraline.nanche@purpan.fr](mailto:coraline.nanche@purpan.fr)

Pour des informations générales ou des questions concernant les admissions, merci de prendre contact avec l'Équipe Communication [🔗 via la page dédiée sur site internet de l'École](#).

Accessibilité des lieux et modalités d'enseignement

aux étudiants en situation de handicap

Concernant les personnes en situation de handicap, l'École dispose de mesures d'accompagnement dédiées :

- Aménagement des cursus et des examens
- Accessibilité du campus (cf. annexe)
- Sensibilisation des personnels
- Mise en place de procédures d'évacuation des personnes en situation de handicap
- Sensibilisation des associations étudiantes et de leurs élus à l'accessibilité et à l'inclusion
- Démarche RSE incluant les enjeux « Égalité des chances et diversité », « Écoute des besoins et satisfaction des apprenants » et « Insertion professionnelle & employabilité des apprenants »
- Registre d'accessibilité consultable à l'accueil

Deux référents handicap sont présents sur le campus afin de fluidifier et d'articuler cet accompagnement. [🔗 Plus d'informations](#)

Infos pratiques

Autres contacts

Anne CALMON, responsable de la formation Agro-Bachelor :

[🔗 anne.calmon@purpan.fr](mailto:anne.calmon@purpan.fr)

Coraline NANCHE, directrice des formations par alternance et contenue : [🔗 coraline.nanche@purpan.fr](mailto:coraline.nanche@purpan.fr)

Pour des informations générales ou des questions concernant les admissions, merci de prendre contact avec l'Équipe Communication [🔗 via la page dédiée sur site internet de l'École](#).

Lieu(x)

[📍 Toulouse](#)

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

 <https://www.purpan.fr/formations/agrobachelor/>

Programme

Organisation

1^{re} année

Les sciences du vivant pour comprendre les filières agricoles et agroalimentaires.

Un stage en entreprise tuteuré de 3 mois devra être effectué au cours de la 1^{re} année.

Relecture et partage d'expérience (rapport et soutenance) = 6 ECTS

2^e année

Développement d'un esprit d'analyse et expérience à l'international.

Un stage en pays anglophone en laboratoire ou en entreprise de 3 mois devra être effectué au cours de la 2^e année.

Le choix de parcours de spécialisation se fera en fin d'année.

Relecture et partage d'expérience (rapport et soutenance) = 6 ECTS

3^e année

Durant la 3^e année du cursus, les étudiant(e)s suivent leur parcours de spécialisation en apprentissage.

Prérequis

La 3^e année de la formation Agro-Bachelor est ouverte aux étudiant(e)s titulaires de BTS, BUT, ou de niveaux équivalents souhaitant exercer dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement.

L'admission définitive est prononcée après la signature du contrat d'apprentissage assurant la réalisation de la formation.

Dispositif pédagogique

- Promotion de 30 apprentis
- 595 heures de formation académique
- 35 semaines en entreprise, 17 semaines à l'École
- Les cours sont dispensés sur les campus de l'École d'Ingénieurs de PURPAN et le campus de  Bernussou (pour une des spécialisations)

 [Plus d'informations sur le programme de la formation Agro-Bachelor](#)